



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JANVIER 2024

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Corcoué-sur-Logne, dûment convoqué le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude NAUD, Maire.

#### GESTION COMMUNALE

- Délibération n°2024\_01\_02 : Désignation de référents déontologues des élus – **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération n°2024\_01\_03 : Position de la commune de Corcoué-sur-Logne sur la question de la prise de compétence espaces verts par la Communauté de communes Sud Retz Atlantique – **Approuvée à l'unanimité**

#### AMENAGEMENT ET PATRIMOINE BATI

- Délibération n°2024\_01\_04 : Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la mise à disposition au public et approbation du projet de modification simplifiée n°3 – **Approuvée à l'unanimité**

#### EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE – ALIMENTATION - SANTE

- Délibération n°2024\_01\_05 : Convention de mise à disposition de matériel numérique à l'OGEC Saint-Yves suite à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – **Approuvée à l'unanimité**

Le 1<sup>er</sup> février 2024,